

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 juin 2021

---

VISANT À RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU NUMÉRIQUE EN  
FRANCE - (N° 4196)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 253

présenté par  
M. Thiébaud  
-----

**ARTICLE 14 QUATER**

À la fin de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« pendant la période de commercialisation du modèle de terminal concerné. »

les mots :

« avec le modèle de terminal pendant sa période de commercialisation ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.